

Initiatives parlementaires

Si le député de Crowfoot veut dire que le système a marché pendant fort longtemps, je lui répondrai que cela a marché fort longtemps à une époque où nous n'avions pas un gouvernement et une Société des postes qui ont toujours les yeux rivés sur la dernière ligne du bilan.

• (1940)

Tant et aussi longtemps que nous avons affaire à l'ancienne Société canadienne des postes et à un autre gouvernement, ce système pouvait fonctionner. Aujourd'hui, ce service est confronté à une situation nouvelle, la compétition. Nous voici dans un monde où les loups se mangent entre eux, où ne survivent que les plus forts. Hélas, on est bien loin de la société que nous avons mis des années à bâtir.

Comme dans bien d'autres domaines, nous croyons être devant un problème particulier aux régions rurales ou aux postes, alors que nous nous trouvons en fait au coeur d'un débat de principe mené par ceux qui sont prêts à sacrifier la qualité de vie chère aux Canadiens sur l'autel de la compétitivité. Tôt ou tard, il va falloir travailler sans arrêt, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour ne pas se laisser distancer par tout pays voulant coûte que coûte battre la concurrence en éliminant complètement toute forme de loisirs et de justice et tout ce que nous croyions viser dans notre mode de vie. Ce projet de loi nous permettrait, quoique modestement, de freiner ce genre de chose, dans les campagnes à tout le moins.

Une chose est claire en ce qui concerne les bureaux de poste depuis les dernières années: dans ce monde où la compétitivité s'intensifie sans cesse, les régions rurales sont abandonnées à leur sort. Ce qui n'est pas sans rappeler ce dont nous avons été témoins aujourd'hui, à savoir la demande d'aide présentée par un groupe d'agriculteurs aux prises avec de graves difficultés financières. Il est à espérer que, lorsque le GATT trouvera une solution et que les prix augmenteront un peu, ou quelle que soit la solution qu'on appliquera à long terme, il restera quelques agriculteurs pour profiter des bienfaits de cette solution.

On soupçonne que les agriculteurs canadiens sont un peu comme les bureaux de poste ruraux. Le gouvernement a décidé qu'on pouvait s'en passer. Il juge que dans la grande entreprise de rationalisation destinée à améliorer notre compétitivité mondiale, de nombreux Canadiens—qu'ils travaillent dans des bureaux de poste ruraux, qu'ils cultivent la terre ou qu'ils oeuvrent dans tout autre domaine traditionnel—sont destinés à perdre

leur emploi au nom de ce nouvel ordre mondial qui risque fort, quand on en verra l'accomplissement, de se révéler très déplaisant.

[Français]

M. Michel Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de plaisir que je prends la parole sur le projet de loi C-250, déposé par mon collègue libéral d'en face.

En tout premier lieu, laissez-moi vous dire, monsieur le Président, que je suis totalement opposé à l'idée que soulève le député dans son projet de loi. J'y suis opposé parce que je pense que la Société canadienne des postes n'est pas là pour créer des emplois, mais d'abord et avant tout pour rentabiliser ses actifs, ses activités, et faire en sorte que les Canadiens et Canadiennes, partout au pays, reçoivent le courrier dans des délais raisonnables, reçoivent un service qui est à la hauteur de leurs aspirations.

Quand le gouvernement progressiste conservateur a pris le pouvoir en 1984—parce qu'à l'occasion il faut faire certaines pages d'histoire—on se souviendra que la Société canadienne des postes avait un déficit qui frisait les 600 millions de dollars. Ces 600 millions de dollars étaient payés par l'ensemble des contribuables canadiens, malgré le fait que l'on sortait d'une récession et d'une époque où des familles canadiennes avaient perdu leurs emplois, d'une époque où les contribuables nous disaient: Écoutez, monsieur le premier ministre, on est tannés de voir des sociétés de la Couronne qui font des déficits, on est tannés de voir des ministères qui dépensent plus que les montants d'argent qui entrent, on est tannés de voir des organismes, ou même des gouvernements—et à l'époque c'était un gouvernement libéral—qui ont une gestion inefficace, qui est en train de brimer l'avenir de nos jeunes et l'avenir de tout le Canada.

Alors, à l'époque, le gouvernement progressiste conservateur a dit à l'ensemble de ses ministères, par le biais du ministre des Finances, M. Wilson, à l'ensemble de ses sociétés de la Couronne: Vous devez, dans la mesure du possible, vous rentabiliser.

La Société canadienne des postes n'a pas fait exception à cette règle. Partant d'un déficit qui frisait les 600 millions de dollars, comme je viens de le mentionner, elle est arrivée au cours des trois dernières années à faire des profits totalisant près de 200 millions de dollars. Voilà une preuve d'efficacité et, lorsque des décisions sont bien prises et bien gérées, l'on peut virer un déficit en un surplus.